

L'exode de 1940 en France constitue l'un des plus importants mouvements de population au 20^{ème} siècle. L'avancée des troupes allemandes, en mai et juin 1940, provoque un déplacement massif de Néerlandais, Belges et Français. Huit à dix millions de civils français fuient, soit près du quart de la population. Sous l'effet de la terreur provoquée par l'avancée des troupes allemandes, l'exode prend une dimension massive entraînant une grande partie des populations du nord de la France, de Belgique, des Pays-Bas et du Luxembourg. Les grandes villes françaises sont atteintes : Lille n'a plus que 20 000 habitants sur 200 000, Tourcoing 7 000 sur 82 000. De huit à dix millions de civils français s'enfuient vers le sud de la France.

Dès mai 1940, l'exode précipite sur les routes des familles entières, motorisées ou non, paralysant le déplacement des forces alliées. Le 14 juin, lorsque la Wehrmacht (l'armée allemande nazie) s'approche de Paris, les populations d'Île-de-France, à leur tour, prennent la fuite (deux millions de Parisiens, soit deux tiers de la population parisienne intra-muros). Le 11 juin, le gouvernement français a abandonné Paris pour Bordeaux.

Sous les attaques des Stukas de la Luftwaffe (l'aviation allemande), mitraillant et bombardant les colonnes de fuyards, de nombreux civils sont massacrés. On évalue à 100 000 le nombre des tués. L'exode implique aussi un nombre important de familles dispersées. Bien des enfants perdus ne retrouveront pas leurs parents : la Croix-Rouge française estimera à 90 000 le nombre de ces enfants.

En juillet, le gouvernement de Vichy établit un plan de rapatriement, rendu difficile par la désorganisation des chemins de fer et les lignes de démarcation. Le 28 juillet, les Allemands ferment le passage vers la zone occupée et imposent, le 1^{er} août 1940, une réglementation classant les réfugiés en catégories. Les retours dans la zone occupée seront autorisés sauf pour les communistes, les francs-maçons, « les Alsaciens et des Lorrains qui ne sont pas de race allemande », les militaires des armées belge et française et les étrangers. Le passage des Juifs munis de papiers en règle est autorisé. Le 1^{er} février 1941, le gouvernement établit un bilan de 7 millions de Français ayant vécu l'exode et de 1,2 million de Belges, Néerlandais et Luxembourgeois. Les villes de la zone libre sont submergées de réfugiés (fustigés par Pétain comme « fuyards »), que rejoindront les démobilisés dans un pays totalement bouleversé.

Références

— Alary Eric, 2013,2018 *L'exode : un drame oublié*, Paris, Perrin, coll. « Tempus »

— Guéno Jean-Pierre, 2015, *Paroles d'exode : lettres et témoignages des Français sur les routes, mai-juin 1940*, Paris, Libro. Coll. Document.

<https://museemrjmoi.com>